

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 10 avril 2013 à 8 h 30  
Salle du conseil, Hôtel de ville  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Michael Applebaum, Maire  
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif  
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif  
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif  
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Robert Lamontagne, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif  
M. Étienne Brunet, conseiller associé  
Mme Érika Duchesne, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE13 0399**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 avril 2013, en y retirant les articles 20.006, 20.008, 20.010, 20.011, 20.013 et 40.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE13 0400**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE13 0401**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE13 0402**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prendre connaissance de la liste des projets en accessibilité universelle pour les immeubles municipaux qui ont été soumis en mai 2012 par divers arrondissements et dont la réalisation est recommandée par le comité mixte en accessibilité universelle ;
- 2- de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières pour mettre en œuvre les projets recommandés par le comité mixte en accessibilité universelle.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1122124001

---

**CE13 0403**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'antenne Longue-Pointe, incluant une piste cyclable et un sentier piéton dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1135322001

---

**CE13 0404**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le réaménagement de la Place du Canada dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1131246005

---

**CE13 0405**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un contrat à Néolect Le Saux inc., d'une durée de 12 mois, pour la fourniture, la configuration, l'installation et la mise en service d'équipements de télécommunication sur le réseau artériel nécessaire à la réalisation du système intégré de télécommunication, pour une somme maximale de 598 163,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12322 et au tableau des prix joint au rapport du directeur ;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1125329005

---

**CE13 0406**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à ABB inc., fournisseur exclusif, pour le contrat de service d'entretien du système MOD300 avec ADVANT (SICOS) de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 mai 2016, pour la somme maximale de 591 249,74 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 4 mars 2013 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1133334002

---

**CE13 0407**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 240 667,70 \$, taxes incluses, pour la prolongation de la deuxième année d'option du contrat à Les Messageries Marathon MTL (2947-4470), pour la fourniture d'un service de messagerie au Service de police de la Ville de Montréal, du 17 août 2013 au 16 août 2014, majorant ainsi le montant total du contrat de 481 335,40 \$ à 722 003,10 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1135928001

---

**CE13 0408**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Underwriters Laboratories of Canada (ULC), fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la supervision de tests de performance des véhicules incendie du Service de sécurité incendie et l'émission d'attestations de performance, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 215 578,75 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 20 septembre 2012 et selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention ;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction du matériel roulant et des ateliers municipaux à signer ledit projet de convention, pour et au nom de la Ville ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1123945002

---

**CE13 0409**

Vu la résolution CA13 210015 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 février 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 62 692,97 \$, taxes incluses, représentant 63,90 % du coût total du contrat pour des services professionnels pour l'étude géotechnique et l'évaluation environnementale des phases I et II - rues 2013: LaSalle, Beatty et Rielle ;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel INSPEC-SOL INC, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public S12-020 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3- d'autoriser le chef de la division de l'ingénierie à la Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises de l'arrondissement de Verdun à signer ladite convention de services professionnels au nom de la Ville de Montréal ;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1132183001

---

**CE13 0410**

Vu la résolution CA13 19 0047 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 11 mars 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 154 802,34 \$, taxes incluses, représentant 80 % de la dépense totale pour des services professionnels afin de procéder à la préparation des documents d'appel d'offres (plans et devis) et d'autre part, de fournir les services de surveillance des travaux de construction requis pour la réfection complète des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 48<sup>e</sup> Avenue entre les rues Acadia et Victoria, ainsi que sur la rue Sir-George-Simpson entre la 38<sup>e</sup> Avenue et la 46<sup>e</sup> Avenue dans l'arrondissement de Lachine ;
- 2- d'accorder un contrat par lequel CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour une somme maximale de 193 502,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1249 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1131415003

---

**CE13 0411**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de protocole d'entente avec Athlétisme Canada visant la tenue des Championnats canadiens d'athlétisme en salle Jeunesse, Junior et Ouvert de 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 au Complexe sportif Claude-Robillard.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1124332004

---

**CE13 0412**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville accorde mainlevée totale de la clause résolutoire stipulée en sa faveur à l'acte de vente intervenu avec la compagnie 2749-0150 Québec inc. le 23 mai 2008 devant M<sup>e</sup> Josée Perreault, notaire, sous le numéro 6 067 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 26 mai 2008, sous le numéro 15 232 133, en considération de la remise qui lui a été faite par M. Luc Bédard, personnellement, d'une lettre de garantie bancaire au montant de 100 000 \$, valide jusqu'au 7 décembre 2013 ;
- 2 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville accorde un délai supplémentaire à 2749-0150 Québec inc. et par lequel M. Luc Bédard s'engage solidairement avec la compagnie 2749-0150 Québec inc. à remplir toutes les obligations de construire créées aux termes dudit projet d'acte ;
- 3 - de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la lettre de garantie bancaire, advenant un défaut de la compagnie 2749-0150 Québec inc. d'exécuter ses obligations.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1124501009

---

**CE13 0413**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier à la Société du Parc Jean-Drapeau au montant de 1 M\$ annuellement pour les années 2013 et 2014 aux fins de l'achat des droits pour la tenue du Grand Prix du Canada, dans le cadre du protocole d'entente sur l'aide financière de 175 M\$ pour soutenir la Stratégie Imaginer-Réaliser Montréal 2025 ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1130474003

---

**CE13 0414**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 70 000 \$ au Regroupement des éco-quartiers afin de coordonner et mettre en place les activités de la Patrouille bleue sur le territoire de l'agglomération pour l'année 2013 ;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1134217001

---

**CE13 0415**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel AlterGo s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la coordination du Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir et la formation des intervenants participant à ce programme, pour une somme maximale de 50 000 \$, taxes incluses, conformément à son offre de services et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 3 - d'accorder un soutien financier de 360 000 \$ à Sport et Loisir de l'Île de Montréal, pour l'année 2013, afin de distribuer les chèques aux organismes locaux, demandeurs de services d'accompagnateurs pour les activités de loisir des personnes ayant des limitations fonctionnelles ;
- 4 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1131643001

---

**CE13 0416**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Sport et Loisir de l'Île de Montréal pour le Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir (Accessibilité universelle), conformément à l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives locales dans le cadre des alliances pour la solidarité (2013 - 2015) ;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1131643002

---

**CE13 0417**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier annuel de 35 000 \$ à Vélo Québec Association, pour les années 2013, 2014 et 2015, afin de soutenir les activités d'animation, de promotion et de développement du vélo offertes aux Montréalais ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1134289001

---



**CE13 0418**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 52 400 \$ aux organismes ci-après désignés pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

<b>Organismes</b>	<b>Montant 2013</b>
Bibliothèque et centre d'informatique Atwater	20 700 \$
Montreal Children's Library, succursale Atwater	31 700 \$

- 2- d'approuver les deux projets de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3- d'autoriser la directrice associée - Bibliothèques, de la Direction de la culture et du patrimoine à signer lesdits projets de protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de Montréal ;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1135196001

---

**CE13 0419**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 980 000 \$, aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013-2015) :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b> (1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014)	<b>Montant</b>
<b>Intégration Jeunesse du Québec inc.</b>	Camps pédagogiques	600 000 \$
	Programme Valorisation jeunesse	200 000 \$
<b>Services horticoles, Les Pousses urbaines</b>	Un coup de pouce « vert » l'intégration	80 000 \$
<b>Rue Action Prévention jeunesse</b>	Jeux de la rue inter arrondissements	100 000 \$

- 2 - d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1134251001

---

**CE13 0420**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accorder au Centre Pause Parents-Enfants un délai de 12 mois, soit jusqu'au 30 juin 2014, pour terminer la construction d'un emplacement situé du côté est de la rue Wellington, au nord de la rue Rhéaume dans l'arrondissement de Verdun, constitué du lot 4 609 092 du cadastre du Québec, tel que prévu à l'acte de vente signé le 30 juin 2011, devant M<sup>e</sup> Lucie Nadeau, notaire, sous le numéro 2 851 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 30 juin 2011, sous le numéro 18 275 728.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1134501003

---

**CE13 0421**

Vu la résolution CA13 30 03 0104 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en date du 12 mars 2013 :

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* en vue du branchement au réseau municipal d'un réseau privé d'égout pluvial avec ramification desservant un terrain de plus de 5000 mètres carrés de surface imperméable, pour le projet Habitation Seguin de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1134820001

---

**CE13 0422**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la résolution suivante :

Vu que l'article 68 du décret 1229-2005 prévoit que « les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau assurée par la municipalité centrale sur son territoire et sur celui des municipalités reconstituées sont partagés entre elle et les municipalités reconstituées par le biais d'une quote-part établie en fonction de la consommation réelle attribuable au territoire de chacune » ;

Vu que les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau assurée par la Ville de Montréal sur son territoire et sur celui des municipalités reconstituées pour l'exercice financier 2012 ont été déterminés lors du dépôt des états financiers de cet exercice ;

Vu la résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2012) (CG11 0416) ;

Vu le Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2012) (CG11 0470) ;

Le conseil d'agglomération décrète que :

aux fins de l'établissement de la quote-part prévue à l'article 68 du Décret concernant l'agglomération de Montréal (D-1229-2005) représentant les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau assurée par la Ville de Montréal sur le territoire des municipalités liées, le taux est établi à 0,1082 \$ par m<sup>3</sup> pour l'exercice financier 2012.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1133843001

---

### CE13 0423

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2013 des Commissions permanentes du conseil municipal ci-après :

- 1- Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
  - Montréal, physiquement active (consultation publique en cours)
  - Développement d'un pôle d'animation au chalet du Mont-Royal (mandat prévu dans la résolution CM13 0074)
  - Restitution de la vocation institutionnelle du 1420, boulevard Mont-Royal (mandat prévu dans la résolution CM13 0159)
- 2- Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
  - Vente d'aliments sur le domaine public - cuisine de rue (consultation publique suite à la résolution CM12 0570) - Dépôt du rapport prévu le 22 avril 2013
  - Bilan de la salubrité des logements (consultation publique suite à la résolution CM12 0611)
- 3- Commission sur le développement social et la diversité montréalaise
  - Étude du Bilan 2009-2011 et du Plan d'action 2012-2014 en accessibilité universelle (consultation publique suite à la résolution CM12 0763)
  - Portée de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* (L.R.Q., c. A-2.01) (mandat prévu dans la résolution CM12 0876)
- 4- Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs
  - Sujet(s) à déterminer pour consultation publique
  - Bilan du projet de désinfection à l'usine d'épuration des eaux usées (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Bilan annuel du Service de l'eau sur la stratégie montréalaise de l'eau : première année (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Déroulement des projets-pilotes du programme d'optimisation du réseau d'eau potable (mandat prévu dans la résolution CE12 0895)
  - Bilan 2009-2012 de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Bilan 2009-2011 du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Bilan 2010-2011 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Portée de l'article 89.13 du Règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales (mandat prévu dans la résolution CM13 0161)
  - Modes de gestion et de gouvernance des centres de traitement des matières organiques (mandat prévu dans la résolution CG13 0081)

## 5- Commission sur l'examen des contrats

- Étude de la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal (mandat prévu dans la résolution CM13 0078)
- Étude de l'opportunité et des conséquences du changement d'approche recommandé par la Commission sur l'examen des contrats quant aux processus d'appels d'offres et aux pratiques d'affaires de la Ville dans la gestion de toutes les ententes-cadres (mandat du comité exécutif SMCE125309007-2)

## 6- Commission sur les finances et l'administration

- Programme triennal d'immobilisations 2014-2016 (consultation publique)
- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (consultation publique)
- Prévisions budgétaires 2014 et budgets des sociétés paramunicipales (consultation publique)
- Refonte du régime de retraite des élus municipaux (mandat prévu dans la résolution CM12 1148)
- Analyse de la mise sur pied d'une société paramunicipale responsable de la gestion et de l'entretien des immeubles municipaux, à l'instar de la Société immobilière du Québec (mandat prévu dans la résolution CM12 1149)
- Mandat au Vérificateur général de procéder à une enquête approfondie sur la gestion des contrats informatiques (mandat prévu dans la résolution CM12 1152)
- Consolidation du statut de la Commission de la fonction publique (mandat prévu dans la résolution CM13 0236)

## 7- Commission de la présidence du conseil

- Sujet(s) à déterminer pour consultation publique
- Solutions visant à rétablir la confiance entre les élus et la population montréalaise (mandat prévu dans la résolution CM12 0960)
- Refonte du régime de retraite des élus municipaux (mandat prévu dans la résolution CM12 1148)
- Conciliation famille-travail pour les élu(e)s du conseil municipal de Montréal (mandat prévu dans la résolution CM12 1151)
- Élargissement de la portée du droit d'initiative (mandat prévu dans la résolution CM13 0164)
- Amendements au Règlement pour un comité exécutif public (mandat prévu dans la résolution CM13 0235)

## 8- Commission sur le transport et les travaux publics

- La traversée de la rue (consultation publique)
- État d'avancement des projets pilotes et de leur déploiement à plus grande échelle sur le partage des voies réservées par les autobus, les taxis et les vélos et sur l'installation de supports à vélo sur les autobus montréalais (mandat prévu dans la résolution CM13 0239)

De plus, les Commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1133430001

---

**CE13 0424**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2013 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après:

- 1- Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
  - Montréal, physiquement active (consultation publique en cours)
  - Développement d'un pôle d'animation au chalet du Mont-Royal (mandat prévu dans la résolution CM13 0074)
  - Restitution de la vocation institutionnelle du 1420, boulevard Mont-Royal (mandat prévu dans la résolution CM13 0159)
- 2- Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
  - Vente d'aliments sur le domaine public - cuisine de rue (consultation publique suite à la résolution CM12 0570) - Dépôt du rapport prévu le 22 avril 2013
  - Bilan de la salubrité des logements (consultation publique suite à la résolution CM12 0611)
- 3- Commission sur le développement social et la diversité montréalaise
  - Étude du Bilan 2009-2011 et du Plan d'action 2012-2014 en accessibilité universelle (consultation publique suite à la résolution CM12 0763)
  - Portée de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* (L.R.Q., c. A-2.01) (mandat prévu dans la résolution CM12 0876)
- 4- Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs
  - Sujet(s) à déterminer pour consultation publique
  - Bilan du projet de désinfection à l'usine d'épuration des eaux usées (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Bilan annuel du Service de l'eau sur la stratégie montréalaise de l'eau : première année (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Déroulement des projets-pilotes du programme d'optimisation du réseau d'eau potable (mandat prévu dans la résolution CE12 0895)
  - Bilan 2009-2012 de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Bilan 2009-2011 du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Bilan 2010-2011 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (mandat prévu dans la résolution CM12 0881)
  - Portée de l'article 89.13 du Règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales (mandat prévu dans la résolution CM13 0161)
  - Modes de gestion et de gouvernance des centres de traitement des matières organiques (mandat prévu dans la résolution CG13 0081)
- 5- Commission sur l'examen des contrats
  - Étude de la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal (mandat prévu dans la résolution CM13 0078)
  - Étude de l'opportunité et des conséquences du changement d'approche recommandé par la Commission sur l'examen des contrats quant aux processus d'appels d'offres et aux pratiques d'affaires de la Ville dans la gestion de toutes les ententes-cadres (mandat du comité exécutif SMCE125309007-2)
- 6- Commission sur les finances et l'administration
  - Programme triennal d'immobilisations 2014-2016 (consultation publique)
  - Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (consultation publique)
  - Prévisions budgétaires 2014 et budgets des sociétés paramunicipales (consultation publique)
  - Refonte du régime de retraite des élus municipaux (mandat prévu dans la résolution CM12 1148)
  - Analyse de la mise sur pied d'une société paramunicipale responsable de la gestion et de l'entretien des immeubles municipaux, à l'instar de la Société immobilière du Québec (mandat prévu dans la résolution CM12 1149)

- Mandat au Vérificateur général de procéder à une enquête approfondie sur la gestion des contrats informatiques (mandat prévu dans la résolution CM12 1152)
- Consolidation du statut de la Commission de la fonction publique (mandat prévu dans la résolution CM13 0236)

7- Commission sur le transport et les travaux publics

- La traversée de la rue (consultation publique)
- État d'avancement des projets pilotes et de leur déploiement à plus grande échelle sur le partage des voies réservées par les autobus, les taxis et les vélos et sur l'installation de supports à vélo sur les autobus montréalais (mandat prévu dans la résolution CM13 0239)

8- Commission de la sécurité publique

- Bilan annuel 2012 du SPVM (consultation publique)

De plus, les Commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1133430002

---

**CE13 0425**

Vu la résolution CA13 210045 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 février 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

de nommer, pour une période d'une année, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les membres élus représentant l'employeur du comité de retraite du régime de retraite des employés de Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, suivants :

- madame Ginette Marotte, mairesse de l'arrondissement ;
- madame Ann Guy, conseillère d'arrondissement ;
- monsieur Paul Beaupré, conseiller d'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1122196015

---

**CE13 0426**

Il est

RÉSOLU :

de reconduire ou remplacer les personnes suivantes aux différentes commissions des régimes de retraite mentionnés ci-dessous :

Commission du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal :

- reconduire Mme Louise Richard pour un mandat de 3 ans ;

Commission du régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal :

- reconduire M. David Bélanger pour un mandat de 3 ans ;

Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal :

- reconduire M. Louis Monette pour un mandat de 2 ans ;

Commission du régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal :

- remplacer M. Serge Langlois, membre tiers qui a démissionné pour des raisons personnelles, par M. René Delsanne pour un mandat de 2 ans.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1125885001

---

**CE13 0427**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver deux protocoles d'entente entre la Société des amis du Biodôme et la Ville de Montréal relativement au prêt de services de Mme Manon Curadeau et M. Raynald Fortier, pour agir à titre de préposés à l'animation du camp de jour du Biodôme géré par l'organisme, du 18 mars au 4 octobre 2013 ;
- 2- d'autoriser la réception d'une somme de 89 160 84 \$, plus taxes provenant de la Société des Amis du Biodôme pour couvrir le salaire des deux personnes durant la période mentionnée ;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépense de 73 140,62 \$ basé sur le revenu additionnel pour couvrir le salaire des employés qui remplaceront ces deux personnes, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1135034003

---

**CE13 0428**

Vu la résolution CA13 30 03 0085 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en date du 12 mars 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de modifier la dotation de l'arrondissement en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et des dépenses de 51 329,46 \$ pour faire suite à la vente de véhicules à l'encan et verser le produit de la vente d'équipements au budget des travaux publics aux fins d'achats de machinerie et équipements.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1134939001

---

**CE13 0429**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter un budget supplémentaire de revenus et de dépenses de 2 500 000 \$, entièrement financé par l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec (MAMROT), pour réaliser des études en lien avec les projets d'envergure et qui sera réparti selon les indications prévues au présent dossier entre le Service de la qualité de vie, le Service de la mise en valeur du territoire, le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement ainsi que la Société du Parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1130474001

---

**CE13 0430**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 1 200 000 \$, en provenance du budget corporatif, afin de permettre au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière d'assurer le traitement de procédures déposées à la cour municipale, pour l'année 2013, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 2- d'ajuster la base budgétaire du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, de façon récurrente, à compter de 2014 au montant de 1 200 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1131381001

---



**CE13 0431**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 28 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2013) (12-055), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, ayant pour objet d'accorder une gratuité à la FADOQ - Région Île de Montréal, d'une valeur de 8 399,65 \$, avant taxes, pour l'utilisation des installations du Complexe sportif Claude-Robillard les 3, 6, 7, 8 et 9 mai 2013, dans le cadre des 16<sup>e</sup> jeux de l'île de Montréal des 50 ans et plus.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1131543001

---

**CE13 0432**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la cession aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure ;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé «Règlement relatif à la cession aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie »;
- 3- de tenir une assemblée publique de consultation par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 4- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1120963104

---

**CE13 0433**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la subvention aux artistes professionnels des arts visuels et des métiers d'art (exercice financier 2013) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1131361001

---

**CE13 0434**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 60 000 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation et de protection des immeubles municipaux, des installations aquatiques et sportives et des travaux d'aménagement et de réaménagement de parcs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1135337003

---

**CE13 0435**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2013) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1135282001

---

**CE13 0436**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Sherbrooke Est, au nord-est de la rue Taillon et au nord-ouest de la rue De Teck, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1124435009

---

**CE13 0437**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », visant à retirer un bâtiment de la section « Les lieux de culte » de la liste en partie II (les documents d'arrondissement) et à l'intégrer à la section « Les habitations » de cette même liste - Bâtiment de la sacristie de l'Église Sainte-Brigide-de-Kildare - situé au 1174, rue de Champlain, sur une partie du lot 4 310 708, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », visant à retirer un bâtiment de la section « Les lieux de culte » de la liste en partie II (les documents d'arrondissement) et à l'intégrer à la section « Les habitations » de cette même liste - Bâtiment de la sacristie de l'Église Sainte-Brigide-de-Kildare - situé au 1174, rue de Champlain, sur une partie du lot 4 310 708.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1136090021

---

**CE13 0438**

Vu la résolution CA13 240129 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 12 mars 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation d'un bâtiment destiné à du logement social et situé sur une partie du lot 4 310 708 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1126090041

---

**CE13 0439**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du bilan sur le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels en date du 31 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1130498001

---

**CE13 0440**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012 tel que produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et de le déposer à l'assemblée du conseil municipal du 22 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1133592004

---

**CE13 0441**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012, tel que produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et de le déposer à l'assemblée du conseil d'agglomération du 25 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1133592005

---

**CE13 0442**

Il est

RÉSOLU :

de déposer le rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 25 au 29 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1135057005

---

**Levée de la séance 15 h 05**

70.001

---

Les résolutions CE13 0399 à CE13 0442 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Laurent Blanchard  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville